

Bruxelles, mardi 14 juillet 2009

## Ponctualité observée sur le réseau ferroviaire belge au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009

Entre avril et juin 2009, Infrabel a enregistré un taux de ponctualité global de 89,9 % sur le réseau belge, soit une légère baisse de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre 2008. Des résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet du gestionnaire du réseau ferroviaire, [www.infrabel.be](http://www.infrabel.be).

### Des statistiques établies par le gestionnaire du réseau

En tant que gestionnaire indépendant du réseau ferroviaire belge, Infrabel coordonne et contrôle la circulation des trains. À ce titre, l'entreprise enregistre et répertorie les retards qui surviennent sur le réseau, et en détermine l'origine. En concertation avec les différents acteurs impliqués, elle établit ainsi les statistiques de ponctualité.

Soucieuse de procurer une information claire et complète aux voyageurs sur la ponctualité des trains, Infrabel met à leur disposition des résultats détaillés sur son site [www.infrabel.be](http://www.infrabel.be). Le visiteur y retrouve les chiffres de ponctualité mentionnés ci-dessous ainsi que la ponctualité des trains à l'arrivée à Bruxelles, la ponctualité de 8 grandes relations IC, les résultats par type de train, les résultats des années précédentes, une présentation claire de la méthode utilisée pour mesurer la ponctualité, etc.

### Principaux résultats pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2009

#### Ponctualité globale du trafic voyageurs

Trains arrivés à l'heure ou avec un retard de moins de 6 minutes

	2 <sup>ème</sup> trimestre 2008	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009
Avant neutralisation*	90,4 %	89,9 %
Après neutralisation*	95,5 %	94,1 %
Pondérée d'après le nombre de voyageurs	89,4%	88,5 %
Mesurée sur tout le parcours	91,3%	90,5 %

\* neutralisation des causes externes et travaux d'investissement

#### Ponctualité du trafic voyageurs en heures de pointe, heures creuses et week-ends

Trains arrivés à l'heure ou avec un retard de moins de 6 minutes

		2 <sup>ème</sup> trimestre 2008	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009
Heures de pointe	Pointe matinale	90,6 %	90,2 %
	Pointe vespérale	86,6 %	85,8 %
Heures creuses		92,0 %	90,5 %
Week-ends		91,0 %	92,0 %

Porte-parole Infrabel : Caroline Powis

Tél.: + 32 (0)2 525 26 55 / Gsm: +32 (0)495 04 05 00

E-mail: [caroline.powis@infrabel.be](mailto:caroline.powis@infrabel.be) / [www.infrabel.be](http://www.infrabel.be)

Adresse: rue Bara 110 – 1070 Bruxelles

## Taux de correspondances assurées

2 <sup>ème</sup> trimestre 2008	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009
87,6 %	90,1 %

## Trains supprimés

	2 <sup>ème</sup> trimestre 2008	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009
Nombre de trains supprimés	3937	4759
% du total de trains	1,3 %	1,5 %

## Responsabilités dans les retards et les suppressions de trains

	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009	
	Retards	Suppressions
SNCB	45,7 %	58,0 %
Tiers	34,5 %	30,4 %
Infrabel	18,4 %	9,7 %
SNCB-Holding	1,3 %	1,8 %
Autres opérateurs	0,0 %	0,0 %
Encore à désigner	0,2 %	0,1 %

---

*Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2008).*